

## COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Anderlecht

Service de l'Urbanisme Rue Van Lint, 6 B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 29/07/2021

Votre réf. PU 51999

Réf. KCML: AND20297 ANDERLECHT. Rue de l'Instruction, 36.

Réf NOVA: 01/XFD/1786879 (= Jardin en ZP de l'Hôtel communal d'Anderlecht)

PERMIS D'URBANISME: Division d'une maison unifamiliale logements et construction d'annexe en façade arrière (régularisati

Demande de la Commune du 21/06/2021.

## Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 14/07/2021, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

C. FRISQUE Président

c.c. : ohinsenkamp@anderlecht.brussels; urbanisme@anderlecht.brussels; hlelievre@urban.brussels; mkreutz@urban.brussels; cvandersmissen@urban.brussels; mbadard@urban.brussels; crms@urban.brussels

